Une intervention idéale

Partage international n° 38 – Octobre 1991

Ainsi que les lecteurs auront pu le voir dans notre numéro de septembre, les sept pays industriels les plus puissants du monde, ceux qu'on appelle le G7, sont maintenant d'accord pour que l'autorité des Nations Unies soit accrue. Depuis la crise du Golfe, l'intervention dans les affaires d'un pays transgressant les réglementations internationales n'est plus un sujet tabou pour le G7, bien au contraire.

« La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés lorsque des souffrances humaines à grande échelle — famine, guerre, oppression, affluence de réfugiés, maladies ou inondations atteignent des proportions urgentes et accablantes ». C'est ainsi que se terminait le communiqué final du G7, concluant la conférence au sommet annuelle tenue cette année à Londres.

Cette déclaration constitue une avancée concernant l'attitude que doit tenir l'ONU sur la scène mondiale. Il est regrettable que les grandes puissances n'aient pas fait preuve d'une telle sagesse plus tôt — juste après la deuxième guerre mondiale, par exemple. Les souffrances et la mort de millions d'êtres humains auraient ainsi pu être évitées.

Le fait que le G7 (USA, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie et Canada) soient maintenant sur la bonne voie engendre un espoir justifié, d'autant que l'Union Soviétique nourrit des idées très précises quant à la fonction plus positive que doit avoir l'ONU.

Il est d'une importance vitale pour l'avenir du monde que des nations comme les Etats-Unis et l'Union Soviétique, pays très puissants et influents, acquièrent une attitude constructive envers les Nations Unies. Pourtant, il faut plus que de belles et bonnes déclarations de principe. Les pays doivent affronter un fait qu'ils répugnent à admettre : l'ONU n'est pas un moyen international destiné à favoriser les ambitions nationales.

Ce n'est bien évidemment pas une coïncidence si les anciennes critiques des Etats-Unis à l'égard de l'ONU se clament au moment même où le Conseil de Sécurité s'est montré prêt à accepter tout ce que proposait le Président américain, Georges Bush, contre l'Irak. La satisfaction d'avoir gain de cause peut difficilement constituer une base saine pour des relations stables et satisfaisantes, qui ne peuvent prospérer que dans un climat d'échange mutuel, avec l'acceptation du *bien commun* comme but ultime.

La possibilité d'intervention de l'ONU contre des régimes qui permettent que leur peuple souffre inutilement représente une valeur inestimable en tant que simple mesure préventive. Toutefois, afin de minimiser le danger de décisions prises au hasard, il serait essentiel que le droit d'autoriser un tel acte soit interdit à des pays qui, de par leur pouvoir militaire, se sont assurés des privilèges spéciaux. C'est pourquoi le Conseil de Sécurité n'a plus sa place dans un forum mondial véritablement démocratique tel que devrait l'être l'ONU. De même, le droit de veto — exemple type d'un instrument de pouvoir anti-démocratique — devrait être banni des discussions entre pays se respectant mutuellement. Un transfert d'autorité vers l'Assemblée Générale des Nations Unies pour prendre toute décision, sur la base de règles légales soigneusement conçues, est nécessaire afin de protéger la communauté des nations contre tout abus de pouvoir, favoritisme politique et actes arbitraires.

Ce n'est un secret pour personne qu'il est très difficile aux leaders politiques de résister à de telles tentations. De tout temps, de prétendus principes inattaquables se sont révélés parfaitement malléables lorsque cela servait les intérêts des parties concernées. Le fait d'écraser des pays en voie de développement sous le poids de lourdes dettes en est un exemple clair. Les principes de base de l'ensemble du monde occidental, politique et financier, ont été que les dettes devaient être remboursées intégralement, jusqu'au dernier centime. Il ne pouvait être question d'effacer ces dettes. La sécurité de l'ordre financier a la priorité sur le sauvetage de l'économie des pays débiteurs, sans parler des victimes de la misère et de la faim.

Ce n'est que lorsque les banques créditrices purent couvrir leurs pertes potentielles qu'elles envisagèrent la possibilité d'un accommodement. Les Etats-Unis restaient le seul pays industriel à rester sur ses anciennes positions : silence sur la question de l'annulation de la dette. Puis, très soudainement,

l'Amérique a pris l'initiative d'aider la Pologne en allégeant sa dette. Et il ne s'agissait pas d'une somme dérisoire, mais de millions de dollars : une part très généreuse de la dette polonaise. De la même façon, le Caire a bénéficié d'un retournement de situation : les Etats-Unis ont effacé un part très généreuse de la dette égyptienne.

Ceci signifie-t-il un changement bienvenu dans l'attitude de l'Amérique à l'égard de l'irritant problème du remboursement de la dette ? Est-ce un signe que, finalement, la compréhension s'est faite jour qu'aussi bien du point de vue économique qu'éthique, il est aberrant que les pays industrialisés réalisent annuellement des profits aux dépens des pays en voie de développement, alors que ce devrait être le contraire ? Voyons-nous surgir de la compassion envers le sort des pauvres qui doivent maintenant affronter le paiement d'une facture pour des prêts contractés et des transactions conclues dans le courant des années 70, souvent par des dictateurs qui étaient alors les leaders non élus de leur pays ?

Absolument pas: la Pologne et l'Egypte ont été récompensées pour leur bonne conduite. La Pologne s'est bien conduite lorsqu'elle a montré le chemin vers l'économie de marché, désertant le camp communiste. Et l'Egypte reçoit un cadeau de 'remerciement' pour son soutien pendant la crise du Golfe. Le message est clair : en principe, l'annulation de la dette est une mauvaise chose, indésirable et impossible — à moins bien sûr que l'Amérique ne considère le pays débiteur en question d'un œil favorable.

Le communiqué final du G7 ne laisse aucun doute sur le fait que c'est effectivement l'Amérique qui mène le jeu. Auparavant, la France (tout en gardant, bien entendu, un œil sur ses relations internationales et en ayant à cœur de défendre au mieux ses intérêts) avait régulièrement lancé des appels en faveur d'une importante réduction de la dette, en particulier pour les pays pauvres d'Afrique. Alors qu'il était Chancelier de l'Echiquier, le Premier ministre britannique, John Major, avait proposé d'effacer les deux tiers de toute la dette du tiers monde. Aucun signe de ces suggestions n'apparaît pourtant dans la déclaration finale du Sommet du G7, qui souligne froidement que l'annulation de la dette polonaise et égyptienne est une exception. La déclaration en question comporte quelques vœux pieux concernant l'allégement d'autres dettes (comprenez : un assouplissement des conditions de remboursement), mais rien à propos du comment, du quoi ou du combien.

L'acceptation de l'intervention des Nations Unies afin de protéger les droits de l'homme est un pas en avant. Cependant, l'établissement d'un ordre économique et social dans lequel la justice (plutôt que le pouvoir) aurait le dernier mot, serait en fin de compte plus bénéfique que toute intervention. Une telle société des nations et des peuples, ayant des droits égaux, assure une meilleure protection contre l'avènement de forbans de la politique rendant une intervention nécessaire. La forme idéale de l'intervention est la prévention.

Thématiques : politique
Rubrique : Editorial